



SOU DES ECOLES DE ST DENIS

120 RUE DES ECOLES
01000 SAINT DENIS LES BOURG
contact@sou-de-stdenis.org
www.sou-de-stdenis.org

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2017

Ce Conseil s'est réuni à la suite de l'Assemblée Générale, dans la salle "la Bourdaine".

Nouvelle composition du CA : Stéphanie CHEVRET, Julie COTTET, Laura DANILENKOFF, Marion DRUET (Lilas), Jean-Michel GALIEN, Charline GROSGOJAT (Vavres), Jennifer MICHON, Nicolas MICHON, Sylviane PETIT, Véronique RICHY, Magalie RODET, Audrey VIOLLET.

Nombre d'administrateurs élus: 12. Tous parents de l'école du village, sauf autre mention.

Auxquels s'ajoutent les membres de droit.

Administrateurs excusés pour cette séance : Marion DRUET et Nicolas MICHON

La présidente sortante, Karen GOURAUD, était présente en début de séance.

NOMINATION DU NOUVEAU BUREAU

Les administrateurs reconduits conservent leur fonction :

- Charline GROSGOJAT : vice-présidente
- Sylviane PETIT : trésorière. Celle-ci précise que c'est sa dernière année et qu'elle souhaite passer la main progressivement.
- Jean-Michel GALIEN : secrétaire adjoint et webmestre.

Les postes renouvelés sont :

- Véronique RICHY : présidente.
- Stéphanie CHEVRET : secrétaire.
- Jean-Michel GALIEN : trésorier adjoint.
- Julie COTTET : webmestre adjointe.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Projets des écoles à soutenir : ils devront nous parvenir, chiffrés, pour le vendredi 6 octobre.

Prochain C.A. : le 19 octobre à 20h30 pour l'attribution des subventions aux projets.

Réunion préparatoire : le 12 octobre et 30 minutes avant le C.A.

PRÉVISION DES MANIFESTATIONS 2017-2018:

En préambule V. Richy indique que selon les retours qu'elle a eu le Sou est insuffisamment connu et qu'il faut trouver un moyen de motiver davantage les parents. Ceci à travers de nouvelles manifestations plus participatives.

- « Souscription gourmande » : celle-ci est maintenue à l'identique mais son tirage doit être fait à un autre moment que le loto.
- Le loto : cette manifestation fait débat car elle est peu attrayante pour les enfants et (en conséquence ?) les parents d'élèves. Mais c'est elle qui ramène le plus d'argent.

Un vote est proposé pour son maintien : 8 votes pour sur 10 présents. Une formule simplifiée (1 ou 2 parties en moins) sera étudiée permettant un peu plus de pauses et de convivialité.

La date réservée est le 4 mars. Il faudra vérifier la possibilité de l'avancer au 4 février afin de ne pas être trop près de la manifestation suivante.

- Une autre manifestation festive : à élaborer autour d'un carnaval ou une chasse aux œufs, par exemple. Le vote est favorable par 10 voix sur 10. Le lieu pourrait être le jardin de la cure avec la Fabrique en repli.
- La fête des écoles est bien sûr maintenue. Sa forme peut évoluer.

La séance est close, tard.